

Zeitschrift: Bulletin du ciment
Herausgeber: Service de Recherches et Conseils Techniques de l'Industrie Suisse du Ciment (TFB AG)
Band: 28-29 (1960-1961)
Heft: 12

Artikel: Chandigarh
Autor: Schnebli, D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-145569>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DU CIMENT

DÉCEMBRE 1960

28^E ANNÉE

NUMÉRO 12

Chandigarh

Lors du partage de l'Inde, Lahore, l'ancienne capitale du Pendjab fut attribuée au Pakistan. La province indienne du Pendjab avec ses 12,5 millions d'habitants se trouva ainsi sans capitale.

La fondation de nouvelles villes fait partie des traditions profondes de l'Inde. On connaît des textes du 5^e siècle, les Manasara Silpastras qui fixent des règles précises pour l'établissement de villes et de villages nouveaux. Au 19^e siècle, les Anglais ont repris cette tradition pour la construction de leurs « Cantonments », aménagements à l'europpéenne pour l'administration civile et militaire. Le point culminant de ce développement fut la construction de la Nouvelle Delhi dans les années 1920—1930.



Fig. 1 Le Palais de Justice. Le toit aéré ne joue le rôle que de parasol et de parapluie

Le gouvernement central de l'Inde décida donc de construire une nouvelle capitale pour le Pendjab. Le site choisi est un plateau fertile, légèrement en pente, le long du Delhi ou Simla, c'est-à-dire la route conduisant au pied de la chaîne de l'Himalaya. Chandigarh, le nom de la nouvelle ville, était celui d'un village voisin. Des Indiens instruits en Grande Bretagne élaborèrent le programme de construction. Dans une première étape, on devait prévoir les aménagements nécessaires à la vie normale d'une population de 150 000 âmes. Le gouvernement se chargeait de construire des logements pour 50 000 personnes, les autorités et fonctionnaires avec leurs familles, ainsi que d'ériger le Capitole, centre gouvernemental qui devait être l'objet de soins particuliers.



Fig. 2 Détail du « brise soleil » de la façade du Palais de Justice. On distingue nettement les dessins laissés par les coffrages en bois brut

En été 1950, une délégation gouvernementale indienne se rendit en Europe afin d'y chercher les architectes et urbanistes capables de mettre au point le projet de la ville et d'en entreprendre la construction. Ce n'est pas par hasard que Le Corbusier fut choisi comme conseiller du gouvernement. Son activité de 40 ans dans l'urbanisme le désignait mieux que tout autre pour cette tâche. Il fut chargé d'élaborer les plans généraux de la cité avec ses différents quartiers, d'imposer le style des constructions, le caractère des habitations et de choisir les emplacements des bâtiments administratifs et des parcs. On lui adjoignit comme collaborateurs les architectes Maxwell Fry, Jane Drew et Pierre Jeanneret. Du côté indien, le chef de l'administration, P. N. Thapar et P. L. Varma,



Fig. 3 Femmes transportant le béton à pied d'œuvre dans des cuvettes plates qu'elles placent sur leur tête

ingénieur en chef du Pendjab participèrent à l'élaboration des projets.

Au printemps 1951, les plans de Le Corbusier étaient prêts et les travaux commençaient. Maxwell Fry et Jane Drew travaillèrent trois ans à Chandigarh ; Pierre Jeanneret y est encore. Ces trois personnalités ont construit habitations, écoles, hôpitaux, etc. avec la collaboration de jeunes architectes indiens, en sorte que leur atelier est devenu une véritable école d'architecture.

Le plan de Le Corbusier est un développement des idées qu'il a déjà étudiées pour Marseille et pour Bogota. Un réseau de rues principales divise le territoire en 25 secteurs de 800×1200 mètres. Dans chacun d'eux résident 8000 à 20 000 personnes. Bien



Fig 4 Le Secrétariat. Dans la tour placée devant la façade se trouve une rampe reliant les étages entre eux

qu'à chacune des 13 classes de fonctionnaires correspond un type de logement, chaque secteur est habité par des fonctionnaires des différentes classes. Pour des Indiens, ceci est une nouveauté pleine d'enseignements. Les différents quartiers sont reliés entre eux par des chemins à piétons parcourant des zones de verdure où se trouvent également les bâtiments scolaires et les places de sport. Ces zones vertes sont consacrées à la jeunesse et doivent renforcer le sentiment communautaire des habitants de Chandigarh. Le secteur central est celui des affaires. A l'extrémité de l'artère principale qui suit l'ancien lit d'une rivière se trouve le centre gouvernemental placé sur une légère éminence dominant la ville. Le bâtiment de l'Assemblée, le Secrétariat



Fig. 5 Détails de la façade du Secrétariat.

tariat, le Palais de justice et la Résidence du gouverneur, entourés de grandes pièces d'eau et de parcs ornés d'œuvres plastiques, ferment la ville devant l'horizon impressionnant des contreforts de l'Himalaya.

A côté des plans d'ensemble de la ville, Le Corbusier élaborait les projets des bâtiments du gouvernement. Lors de notre visite à Chandigarh en 1956, le Palais de justice était terminé et le Secrétariat sous toit. Le Corbusier s'est avant tout laissé guider par les conditions de climat. La pluie et le soleil sont deux impératifs de son architecture qui doit protéger de l'un et de l'autre. Les façades entières, et non seulement les fenêtres, doivent être une protection contre le soleil. Il fallait respecter les méthodes



Fig. 6 Détails de la façade du Secrétariat. Des proportions harmonieuses et un emploi judicieux des coffrages confèrent au béton une véritable noblesse

de travail des Indiens et se contenter de moyens financiers très limités. Parmi les matériaux de construction, c'est au béton qu'on a surtout recours. Les coffrages sont en bois ou en éléments métalliques. Le Corbusier a su adapter les vieilles méthodes de bâtir à son architecture. Les formes générales et les grandes masses créent des effets architectoniques puissants ; les détails sont traités avec vigueur, sans figolage. Il serait aussi absurde de critiquer les imperfections du béton de ces constructions que de s'étonner des inégalités de la surface d'une maçonnerie en moellons bruts. Les bâtiments du gouvernement ont un aspect monumental et fier. Ils restent cependant à l'échelle humaine grâce à des proportions harmonieuses déterminées par le module de Le Corbusier, grâce

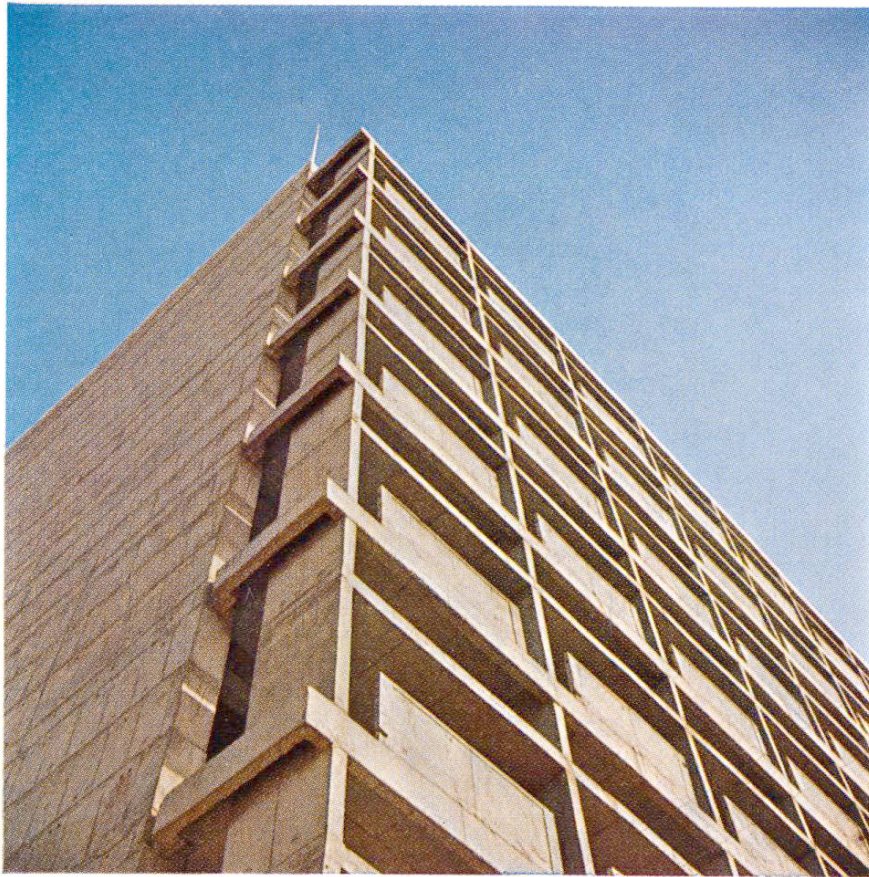


Fig. 7 Angle du Secrétariat

aussi à un emploi intelligent du béton brut. Le jeu des ombres et de la lumière anime les surfaces de béton, mais bien plus, nous avons pu admirer là, comme jamais ailleurs, la variété des couleurs nées de la lumière au cours des diverses heures de la journée, sous l'éclatant soleil de l'Inde. Des surfaces qui paraissent d'un gris froid à midi deviennent jaune or sous le soleil du soir. En contemplant les constructions de Le Corbusier, on se rend compte à quel point le béton perd de sa vigueur d'expression quand on le recouvre de toutes espèces de revêtements coûteux, comme c'est le cas pour la plupart des constructions en Suisse.

Ici et là on entend déjà des voix critiquant l'ampleur excessive du centre gouvernemental. Nous avons voyagé par des chemins

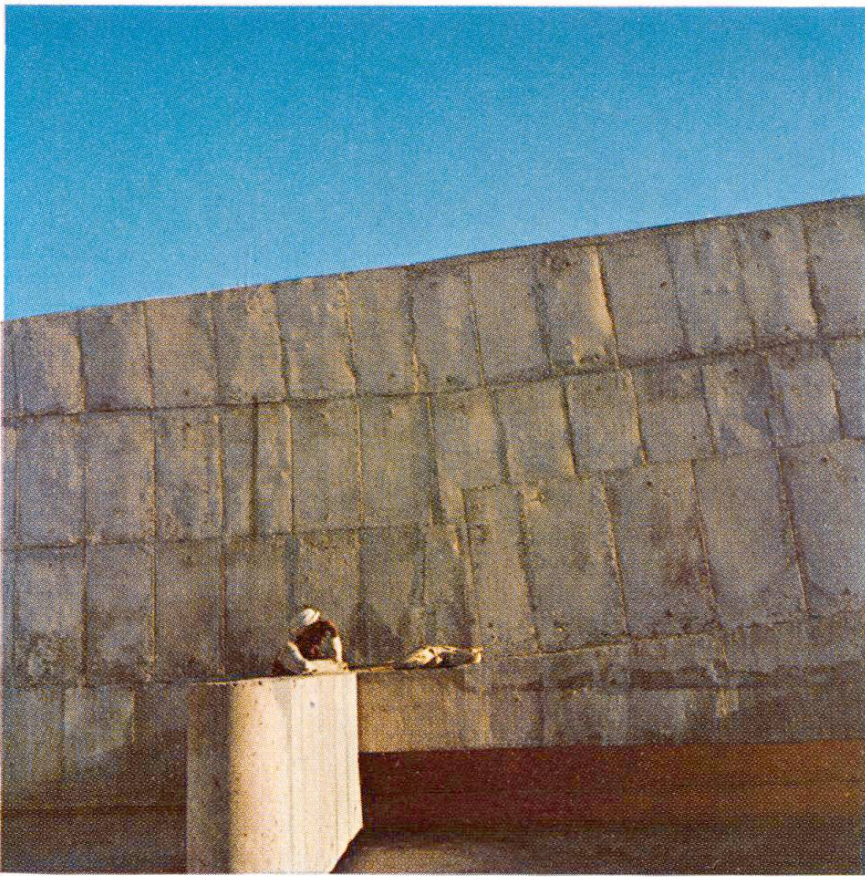


Fig. 8 Secrétariat. Un exemple de béton brut, tel qu'il sort de coffrages métalliques

divers et parcouru quelques milliers de kilomètres à travers l'Inde avant d'arriver à Chandigarh. Cette préparation nous a appris à ne pas toujours comparer ce que nous voyions avec nos souvenirs d'Europe. C'est précisément un grand mérite de Le Corbusier d'avoir choisi une échelle qui réponde aux profondes traditions indiennes.

On construira encore longtemps à Chandigarh qui doit avoir finalement 500 000 habitants. Ce qui n'était encore qu'une idée audacieuse il y a dix ans est déjà aujourd'hui une réalité vivante. Nous sommes remplis de confusion, nous européens, quand nous comparons le développement d'après guerre de nos villes avec celui de Chandigarh.

D. S c h n e b l i , arch. SIA

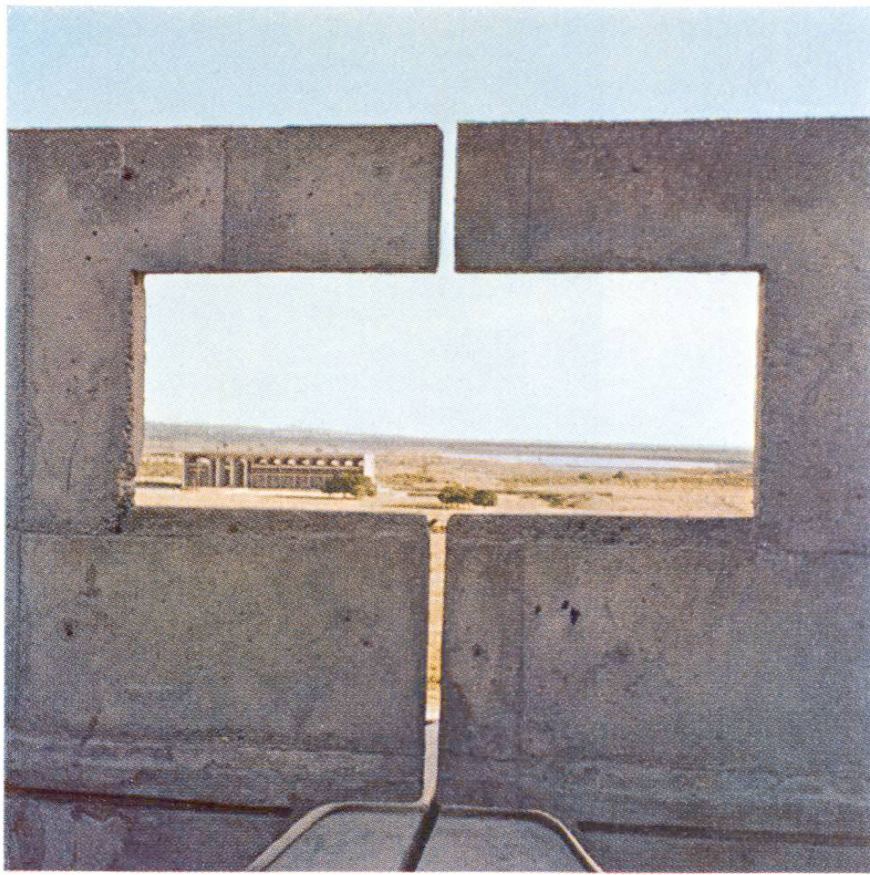


Fig. 9 Secrétariat. Vue sur le Palais de Justice. Joint de dilatation

Notice bibliographique :

Jawaharlal Nehru : The Discovery of India.

W. Boesiger : Le Corbusier Oeuvre complète 1946—52, 1952—57.

Dolf Schnebli : Chandigarh article dans Atlantis, février 1960.

Photos Nos. 4, 6, 8, 9 Jean Messerli, arch., Zurich.

Photos Nos. 1, 2, 3, 5, 7 Dolf Schnebli, arch., Agno.

Pour tous autres renseignements s'adresser au
 SERVICE DE RECHERCHES ET CONSEILS TECHNIQUES DE L'E. G. PORTLAND
 WILDEGG, Téléphone (064) 8 43 71